

AMNESTY INTERNATIONAL

DECLARATION PUBLIQUE

15 octobre 2009

AI Index: AFR 29/006/2009

Guinée: Quel sort pour les civils et militaires dont on est sans nouvelles?

Amnesty International est très inquiète quant au sort de plusieurs civils et militaires dont on est sans nouvelles depuis plusieurs jours et qui risquent d'être soumis à la torture ou de disparaître. Ces personnes ont été arrêtées par les forces de sécurité guinéennes dans les jours qui ont suivi la sanglante répression, le 28 septembre 2009, d'une manifestation interdite mais pacifique qui a fait plus de 150 morts.

Dans les heures et jours qui ont suivi cette répression, des forces de sécurité comprenant des membres du Bataillon autonome des troupes aéroportées (BATA) et de la garde présidentielle (appelés Bérêts rouges) ont ratissé plusieurs quartiers de la capitale Conakry, y compris Bomboli, Hamdalaye, Mapoto, Enco 5, dont les habitants sont connus pour leur opposition à la junte au pouvoir. Ainsi, le 29 septembre 2009, les forces de sécurité ont fait une descente dans le quartier de Bomboli. Des personnes ont été arrêtées chez elles ou dans la rue. Certaines ont été frappées, puis mises dans des coffres de véhicules par des militaires. Amnesty International ignore le sort de ces personnes et craint qu'elles n'aient été torturées ou n'aient disparu. Dans au moins un cas, une personne a été traînée par terre puis achevée à l'arme blanche par un militaire sur la route.

Un témoin oculaire a indiqué à Amnesty International : « *Entre 16 heures et 18 heures, j'ai vu des Bérêts rouges et des civils portant des cauris (colliers de coquillages) sur la tête et le corps. Ils poursuivaient les jeunes du quartier Bomboli et les frappaient. Certains ont été arrêtés et ont été placés dans le coffre d'un des véhicules. D'autres personnes arrêtées ont essayé de s'enfuir mais les militaires leur ont tiré dessus. Une des personnes a été blessée, les militaires l'ont traînée sur le goudron, puis un autre militaire l'a achevée en lui donnant trois coups de couteau, dans le ventre, sous le cœur et dans le dos. Le cortège des trois véhicules, de marque Pajero, Toyota et Nissan, est parti avec les personnes arrêtées. J'ai pu compter que, dans le coffre de ces voitures, il y avait au moins dix personnes arrêtées et deux corps inanimés* ».

Par ailleurs, Amnesty International est très préoccupée par le sort du Lieutenant Mohamed Lamine Diallo, âgé de trente-sept ans, arrêté à la caserne militaire Alpha Yaya à Conakry, le 7 octobre 2009, par des membres du Bataillon autonome des troupes aéroportées (BATA). Depuis lors, personne n'a pu l'approcher et on ignore l'endroit où il est détenu. Amnesty International craint pour sa sécurité et sa vie car, dans le passé, un certain nombre de soldats ont été torturés en détention.

Depuis l'arrivée au pouvoir du chef de la junte, Daddis Camara, en décembre 2008, plusieurs soldats ont été arrêtés et au moins onze se trouvent encore actuellement incarcérés au secret et sans inculpation dans un lieu de détention situé sur l'île de Kassa, à l'ouest de Conakry. Ces soldats sont emprisonnés dans un lieu de détention illégal qui ne satisfait pas aux exigences de l'Ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement. Plusieurs de ces soldats ont été torturés et soumis à d'autres mauvais traitements pendant leur détention.

Amnesty International appelle les autorités guinéennes à libérer immédiatement ces personnes, à moins qu'elles ne soient inculpées d'une infraction dûment reconnue par la loi. L'organisation demande que les autorités indiquent au plus vite l'endroit où se trouvent les personnes arrêtées depuis la répression de la manifestation du 28 septembre 2009 et que celles-ci puissent avoir accès à leurs proches et à leurs avocats et bénéficier, le cas échéant, d'un soin médical.

Amnesty International appelle également les autorités guinéennes à mettre un terme aux exécutions extrajudiciaires perpétrées depuis le début de cette répression. L'organisation a pu en effet recueillir plusieurs témoignages faisant état de personnes abattues par les forces de sécurité. Amnesty International a ainsi appris que, le 29 septembre 2009, dans le quartier de la Cimenterie, des Bérets rouges qui étaient à la recherche d'un opposant présumé, ont abattu la mère de celui-ci, âgée de soixante-quinze ans, à l'arme blanche. Par ailleurs, le cadavre d'une femme arrêtée par les forces de sécurité le jour de la manifestation a été rendu à sa famille. Le corps portait des marques de violences sexuelles et de fer à repasser.

Amnesty International appelle à l'établissement d'une enquête internationale afin de faire la lumière sur les violations des droits humains perpétrés à Conakry afin que les auteurs de ces crimes puissent répondre de leurs actes devant la justice.

Conformément aux principes des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité, la sécurité et la dignité des victimes des événements récents, y compris les victimes de violences sexuelles, doivent être garanties tout au long de l'enquête. Par ailleurs, les droits des femmes doivent être inclus dans l'ordre du jour des efforts menés à l'échelle nationale et internationale afin de résoudre cette crise.

L'organisation demande également la cessation immédiate de tout approvisionnement du gouvernement guinéen en matériels de sécurité et de police susceptibles d'être utilisés pour commettre des violations graves des droits humains, et ce, tant que le gouvernement guinéen n'aura pas mis en place des mesures concrètes visant à prévenir de telles atteintes par les forces de sécurité et à traduire en justice les responsables de ces actes.

FIN/